**400** *Promesse de cession de parts sociales (avec ou sans agrément)*

Je soussigné M. ....., ci-après désigné “ le promettant ”, offre et promets à M ...., ci-après désigné le cessionnaire, de lui céder ... parts de la Société civile immobilière ..... au capital de .... €, dont le siège social est à .... et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés est ......

*Personne physique : nom, lieu et date de naissance, adresse, situation matrimoniale, nationalité.*

*Société : nom de la société, montant du capital, adresse du siège social, RCS, nom du représentant.*

Cette cession se fera au prix de ... € la part sociale. Cette promesse de cession est valable jusqu'au ../../.., et le cessionnaire pourra lever l'option qui en résulte, à tout moment.

Conformément à la loi et aux dispositions de l'article .... des statuts, le bénéficiaire devra être régulièrement et préalablement agréé, ce à quoi s'engage le promettant, sous réserve de la décision souveraine de la collectivité des associés.

***Si la promesse de cession de parts est faite avec agrément,*** *remplacez la clause précédente par :*

“ Messieurs ... (*les associés*) sont présents à l'acte et déclarent autoriser cette session et agréer M ..... comme nouvel associé. En conséquence de ce qui précède, et si la cession se réalise effectivement, les associés décident de modifier les statuts ainsi qu'il suit :

**Article .. - capital social**

Le capital social est fixé à la somme de .... €. Il est divisé en parts de .... chacune, entièrement libérées, souscrites en totalité par les associés, numérotées de 1 à ... et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs droits respectifs, à savoir :

- M. ... à concurrence de ... parts, numéro ... à ...

- M. ... à concurrence de ... parts, numéro ... à ...

Les parts sociales sont libres de toute sûreté, nantissement ou autre droit quelconque.

La réalisation de la cession de parts sociales interviendra dans les .... jours de la levée de la présente promesse, par remise par le promettant au bénéficiaire d'un acte de cession portant sur les parts sociales et contre paiement par le bénéficiaire au promettant du prix correspondant.

Tous différends relatifs à la présente promesse seront soumis aux tribunaux compétents, dans les conditions de droit commun.

La présente promesse a un caractère confidentiel. Toute conséquence pécuniaire provenant d'une divulgation de celle-ci sera à la charge de la partie dont l'attitude aura nécessité sa divulgation.

La présente promesse engage solidairement et indivisiblement les héritiers et ayants cause du promettant.

Les frais occasionnés par le présent acte, ainsi que les suites qui en découleront, seront pris en charge par M. ...., cessionnaire, pour les frais de promesse et de cession si celle-ci se réalise ; et par la société, pour les frais qui résulteraient de la modification des statuts.

Fait à ......, le ../../..

En deux exemplaires dont un pour le promettant et un pour le bénéficiaire

Le bénéficiaire Le promettant

*Lu et approuvé Lu et approuvé*

*Bon pour acceptation de cession Bon pour promesse de cession de ... parts*